

Collectivité :

COMMUNE DE RILHAC-RANCON

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : GS SCOLAIRE JEAN JAURES - PHASE 1 : EXTENSION DU BÂTIMENT HISTORIQUE

Coût estimatif de l'opération
 Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'avant-projet,
 la délibération et le plan de financement

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant prévisionnel(en € HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser	le cas échéant
Frais d'honoraires		352 807,00 €		
Etudes complémentaires / frais annexes			A proratiser	le cas échéant
Etudes géotechniques		18 995,00 €		
Diagnostic amiante et plomb		6 970,00 €		
Diagnostic PEMD		2 200,00 €		
Sous-total MOE/Études		380 972,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler	le cas échéant
Travaux (hors extérieurs)		2 326 792,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		2 326 792,00 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		2 707 764,00 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	Sollicité ou acquis	Montant prévisionnel(en € HT)	Part dans le financement total (en%)	
DETR			0,00%	
DSIL	Sollicité	541 553,00 €	20,00%	
Autres aides État			0,00%	
Conseil départemental	A solliciter	90 000,00 €	3,32%	
Conseil régional			0,00%	
Fonds européens			0,00%	
FNADT			0,00%	
Autre cofinancement public (à préciser)			0,00%	
			0,00%	
			0,00%	
Sous-total cofinancements publics (80 % maximum)		631 553,00 €	23,32%	
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques		0,00	0,00 €	
Fonds propres		2 076 211,00		
Emprunt				
Autres				
Recettes générées par le projet				
Participation du maître d'ouvrage		2 076 211,00 €	76,68%	
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		2 707 764,00 €		

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus
 qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à : RILHAC-RANCON
 Le : 11/12/2025

Signature (nom et qualité) et cachet
 Nadine BURGAUD, Maire